

« Chères Saint-Branchoises, chers Saint-Branchois,

Nous arrivons déjà à la fin du mois d'août, laissant derrière nous de très belles et longues journées ensoleillées, du plaisir et le goût de profiter de la vie en famille, entre amis, entre voisins, entre copains, autour d'un bon repas, d'un apéro, d'une belle balade, d'un instant sportif, d'un moment de joie...

Cet été 2019, plus particulièrement, a été marqué par les deux épisodes successifs de canicule auxquels nous avons toutes et tous été confrontés.

Ces périodes d'intensité thermique dont il va falloir, me semble-t-il, s'habituer au cours des prochaines décennies compte tenu du réchauffement inexorable de notre planète, nous oblige à accompagner encore davantage nos administré(e)s les plus vulnérables.

Sur ce dernier point nous avons la chance d'avoir une organisation efficace axée autour d'élus impliqués et disponibles, un plan d'intervention mis en œuvre par la nouvelle gouvernance qui devra être ajusté et adapté à toutes les situations mais également un élan de citoyenneté de toutes et de tous par l'action de voisins vigilants et attentifs.

Comme vous le savez, je suis extrêmement attaché aux notions de « bien vivre ensemble » et du « mieux vivre ensemble ».

Le « **Bien vivre ensemble** », c'est ce que nous vivons toutes et tous chaque jour au sein de notre commune en collaboration avec les différents acteurs locaux.

Il s'agit d'un thème sur lequel je travaille quotidiennement en collaboration étroite avec chacun de mes adjoints.

Le « **Mieux vivre ensemble** » c'est ce vers quoi j'oriente l'action publique afin d'améliorer nos infrastructures, nos bâtiments, nos services de proximité, nos manifestations festives, le développement de notre commune, notre sécurité, la représentation de Saint-Branchs au sein de notre communauté de communes...

Tout cela s'effectue dans le respect de l'intérêt général et prend naturellement en compte la diversité

géographique de notre territoire composé d'un centre bourg et de multiples hameaux.

Rappelons que Saint-Branchs est composé de plus de 80 hameaux, chaque hameau ayant sa propre histoire.

A ce sujet, je me réjouis de voir ainsi des personnes venir s'installer dans nos hameaux, participant tout à la fois à la vie de ces derniers mais également à la réfection de notre patrimoine communal en rénovant d'anciennes bâtisses ou autres bâtiments.

Je terminerai mon édito par un message personnel que je souhaite vous adresser.

Comme j'ai pu l'exprimer lors de la cérémonie des vœux le vendredi 18 janvier 2019, je vous confirme que je présenterai de nouveau ma candidature aux fonctions de Maire de la commune de Saint-Branchs à l'occasion des prochaines élections municipales qui seront organisées le dimanche 15 mars 2020 pour le 1^{er} tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Je sais à cette occasion pouvoir compter sur votre soutien.

Par ailleurs, la campagne pré-électorale débute le dimanche 1^{er} septembre 2019. Cette période est strictement encadrée par des textes réglementaires, et apporte quelques restrictions et contraintes notamment en matière de communication sur la période allant du 1^{er} septembre 2019 jusqu'aux prochaines élections municipales.

Cela étant rappelé, je vous invite toutes et tous dès à présent à venir partager ensemble la journée du samedi 31 août 2019 lors de notre Foire aux melons.

Cette manifestation organisée par la municipalité se tient dans le centre bourg de 8 heures à 1 heure du matin et sera l'occasion lors de cet événement important pour notre commune, de vous rencontrer.

Excellente fin d'été à toutes et à tous.

Votre Maire
Patrick Nathié



LE MOT DU MAIRE

SPÉCIAL ASSOCIATIONS

Dans la rubrique du bien vivre ensemble, le tissu associatif est l'un des vecteurs essentiels.

C'est la raison pour laquelle nous lui consacrons plus de la moitié de cette publication, et ce afin de pouvoir remercier toutes les présidentes et tous les présidents de nos associations, les membres des différents bureaux mais également tous les bénévoles sans lesquels il ne pourrait y avoir de vie associative et enfin l'ensemble des adhérents et adhérentes qui constituent le carburant indispensable au fonctionnement de toutes nos associations locales.

Merci pour votre engagement, vos idées, vos mobilisations diverses et variées mais également votre disponibilité qui permettent à notre commune d'être ce qu'elle est à savoir : une commune très agréable, active, en mouvement, moderne et attirante.

C'est une évidence, c'est bien cette image-là de Saint Branchs que je plébiscite, que j'essaie jour après jour au travers de nos différentes actions publiques de transmettre et d'offrir à tous nos concitoyens.

Venez donc nombreux découvrir lors de la journée du forum des associations qui se tiendra le samedi 7 septembre 2019, les multiples activités disponibles permettant à chacun d'entre nous de trouver son bonheur où une partie de celui-ci.

N° SPÉCIAL ASSOS

Les vacances scolaires sont mises à profit par les agents municipaux pour réaliser certaines améliorations.

Nettoyage et peinture de façades extérieures

+

Installation de faux plafonds dans les couloirs du primaire



Les travaux plus importants confiés à des entreprises

- Goudronnage de l'entrée du groupe scolaire (fin septembre)
- Remplacement des portes des classes et diverses menuiseries défectueuses à l'école
- Rénovation de châssis et huisseries au restaurant scolaire
- Changement de l'adoucisseur d'eau au restaurant scolaire

LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU G20
ont débuté pour un coût de 5 000 €
à la charge de la commune

Aménagement d'un bardage autour du préau des maternels

+

Réorganisation des clôtures dans les cours de récréation



CÉRÉMONIES

Parrainage civil : 1
Mariages : 7
PACS : 5

BUREAUX MUNICIPAUX

4

CONSEILS MUNICIPAUX

1

COMMISSIONS

- 1 Commission événementiel
- 1 Commission urbanisme
- 1 Commission patrimoine
- 1 Commission CCAS
- 1 Commission communication & nouvelles technologies

LE BILLET DE L'OPPOSITION

Chères Saint-Branchoises,
Chers Saint-Branchois,

Nous espérons que les vacances estivales vous ont permis de recharger les batteries.

A l'occasion de cette publication, nous tenions à féliciter chaleureusement les associations sportives de la commune pour leurs très bons résultats au cours de cette saison 2018-2019. Elles ont fait rayonner les couleurs de la commune au niveau départemental mais aussi au niveau régional et même national en ce qui concerne l'ultimate.

Mais pour pratiquer confortablement leurs sports, elles ont besoin d'équipements sportifs de qualité.

C'est pour cette raison que les élus de la liste « poursuivre ensemble »

ont voté sans hésiter les 25 000 € de travaux pour la réfection du terrain de foot de Saint Branchs qui ne suffiront sûrement pas.

Nous avons émis un avis favorable pour la réfection du terrain mais avons formulé notre étonnement de voir ce projet réalisé précipitamment

sans que celui-ci ne soit étudié posément en début d'année puis inscrit au budget primitif...La campagne électorale serait-elle déjà lancée ?

La pétanque touchera également une subvention exceptionnelle pour le changement des planches des terrains à hauteur de 979 €.

Loisirs 2000 une subvention de 1400 € pour clôturer et dissoudre son association.

Nous espérons également que la construction de la salle multi-activités va bientôt débuter. En ce qui la concerne, nous précisons qu'hormis le positionnement, nous avons voté favorablement toutes les délibérations. Avec cet outil, la commune va enfin se doter d'un équipement de qualité pour ses associations sportives.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle fin d'été et de belles réussites à nos associations.

Thierry JOURDAIN,
Sophia DECARRIERE, Sébastien LUMET, Sophie CATHELIN,
Jacques SCHMUTZ, élus de la liste « poursuivre ensemble ».

L'an passé, les nouveaux élus ont souhaité donner un nouveau souffle à la « Foire aux melons » en l'installant dans le centre bourg comme autrefois. Elle a été complétée par une brocante aux particuliers et un marché nocturne.

Après un vif succès dont nous pouvons nous réjouir, nous avons souhaité pour cette année, le samedi 31 août, prolonger l'accueil des exposants sur la rue du commerce.

Vous y trouverez des stands de melons, des exposants d'activités diverses, la brocante, la mini-ferme et le salon des collectionneurs dans la nouvelle salle de conseil.

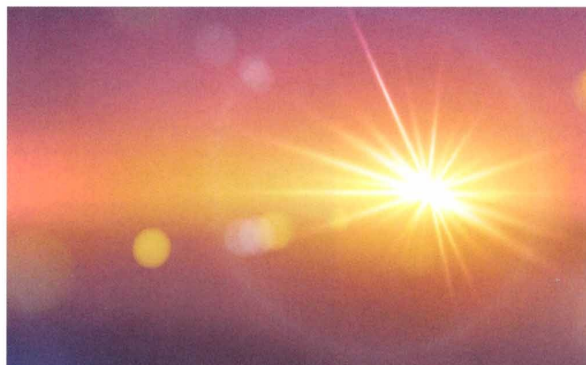


La fanfare de la faculté de médecine de Tours « la Vaginale » viendra agrémenter notre après-midi.

Les Compagnons des Devoirs Unis de Tours présenteront leurs chef d'œuvres et leur savoir-faire avec un forgeron, un tailleur de pierre, un ébéniste, un pâtissier ... etc.

Enfin, le marché nocturne sera animé par une chanteuse Saint-Branchoise « Sauvage ».

Le plan canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une alerte canicule, de définir les actions à mettre en œuvre.



Nous avons envoyé 347 lettres aux seniors de plus de 65 ans afin de donner des conseils et identifier les personnes souhaitant être contactées en cas d'alerte canicule. Nous avons eu 41 réponses, 21 réponses positives, 20 négatives. Nous avons également sollicité l'ADMR afin de n'oublier personne. Merci à eux.

Suite à l'alerte orange niveau 3 le 24 juin, la mairie a mis en place le plan canicule avec plusieurs actions :

- Les 25, 27 et 29 juin 2 élus ont appelé environ 50 personnes
- Achat de ventilateurs supplémentaires pour l'école
- Réservation de deux palettes d'eau minérale auprès du supermarché de la commune, distribution à l'école et aux agents communaux
- Aménagement des horaires pour les services techniques
- Communication auprès des habitants via notre panneau lumineux, site internet, Facebook, ILLIWAP

Suite à l'alerte orange de niveau 3 les 23 et 25 juillet, la mairie a renouvelé la même opération avec la participation d'un membre du CCAS que nous remercions.



FÊTE NATIONALE

158 repas champêtres
servis par l'association UNC AFN

SAMEDI
13 JUILLET



La retraite aux flambeaux
600 à 700 participants, 350 lampions, torches, bâtons et colliers illuminés distribués
Un feu d'artifice de 16 minutes
Un DJ de 19H à 2H du matin

ZAC DES ARCHERS

En mai 2005, la municipalité engage un projet de grande envergure à l'entrée nord de la commune.

En juillet 2019 : aucun logement n'est sorti de terre.

Pourtant début octobre 2017, Daniel Balanger explique notamment que : « [...] le démarrage de la Zone pavillonnaire du carrefour des archers avec 220 logements sur 10 ans est programmée pour 2018[...] ».

La nouvelle gouvernance installée en février 2018 décide donc d'engager au plus vite la réalisation des travaux comme précédemment annoncée, soucieuse de voir des logements supplémentaires se créer au sein de notre commune permettant de maintenir l'ouverture de nos classes, le fonctionnement et le développement de nos commerces et de manière plus générale, l'expansion de notre commune.

Malheureusement la réalité n'est pas celle qui nous avait été annoncée en octobre 2017.

Une difficulté est vite apparue avec l'établissement du diagnostic archéologique, étape préalable à la réalisation des fouilles préventives.



Une première rencontre avec tous les acteurs du projet est organisée fin mars 2018.

Les complexités administratives liées au diagnostic archéologique sont étudiées en collaboration avec le cabinet d'études SIAM conseil, structure d'accompagnement de la municipalité sur ce sujet.

Des demandes de rencontre avec l'aménageur, la société SAFIM, sont sollicitées afin de pouvoir échanger sur le projet et sur les délais de lancement des opérations.

N'ayant aucune réponse de leur part, le Maire Patrick Nathié propose à son bureau municipal puis à son conseil municipal de recourir en février 2019, au service d'un avocat spécialisé en droit de l'urbanisme en vue de défendre les intérêts de la commune de Saint-Branchs sur ce dossier.

C'est un dossier très sensible confié aujourd'hui à un spécialiste du droit qui va conseiller la commune sur les décisions les plus opportunes à prendre dans cette affaire pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat de concession.

La procédure précontentieuse étant désormais engagée, et sur les conseils de notre avocat, il est aujourd'hui fait interdiction à la municipalité de prendre un quelconque contact avec d'autres aménageurs pouvant être intéressés par ce projet.



BÂTIMENT SIS AU 10 RUE DE LA POSTE

La commune vient d'acquérir au travers d'une démarche un peu particulière : le droit de préemption urbain, le bâtiment qui abritait jusqu'en avril 2019 l'ancien bureau de Poste de la commune.

Ce bâtiment idéalement situé au plein cœur du bourg, offre un espace au rez-de-chaussée plutôt volumineux permettant de répondre à un besoin d'intérêt général.

C'est bien dans cet esprit de promouvoir l'intérêt général qu'a été engagé ce droit de préemption présenté lors du conseil municipal de juillet dernier.

Ainsi dans quelques mois, ce bâtiment accueillera les nouveaux locaux de la bibliothèque de Saint-Branchs ainsi que le cas échéant, un espace de co-engagement destiné à recevoir des jeunes engagés sur

des missions de volontariat dans le cadre du dispositif du service civique.

Nous nous félicitons de pouvoir ainsi offrir à nos familles, nos enfants, nos aînés et tout autre habitant de notre commune un espace plus grand pouvant accueillir des classes entières d'élèves et leurs enseignants, des manifestations thématiques, des portes ouvertes, des rencontres culturelles...

En effet, cela fait plusieurs années que les bénévoles de la bibliothèque sollicitent les élus municipaux afin de pouvoir bénéficier d'un espace plus conséquent tout en faisant le constat que le local utilisé actuellement est l'un des plus petits des 22 communes composant le territoire de notre communauté de communes.

La gestion des bibliothèques relevant de la compétence intercommunautaire, cette opération sera bien évidemment co-construite en collaboration avec les élus et les services de la CCTVI.

▶ L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Ouverte le 30 avril 2019, l'agence postale communale est une réponse concrète, adaptée et utile à la suppression du bureau de poste.

Véritable engagement de conserver un service de proximité au profit de nos habitants, l'agence postale communale a été installée au sein de la Mairie dans un local qui a été sans aucune difficulté, adapté pour l'occasion, offrant ainsi des services plus nombreux et plus importants que ceux qui auraient pu être proposés chez un commerçant dans le cadre de la mise en place d'un relais postal.

Ouverture tous les matins du mardi au samedi de 9h à 11h30.

Au plan financier nous tenons à rappeler que La Poste a pris à sa charge :

- 80% des dépenses engagées dans la limite d'un plafond pouvant aller jusqu'à 35 000€
- une indemnité liée à l'installation de 3.114€ versée une seule fois
- une prime mensuelle de 1 038€ au titre des frais de fonctionnement (soit 12 456€ par an)

Il apparaît important de préciser que les travaux de création de l'agence postale nous ont permis de réhabiliter l'intégralité de l'accueil de la Mairie (maçonnerie, peinture, mobilier, travaux électriques et carrelage) mais également de créer une salle de réunion avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.

- Cette opération a donc été totalement bénéficiaire pour la Mairie. Puisque la commission départementale de présence postale a pris à sa charge l'intégralité des dépenses. Le reste à charge pour la municipalité s'élève donc à 0€

Par ailleurs, deux gérantes y ont été affectées, Isabelle et Florence vous accueillent donc à tour de rôle, une semaine sur deux, permettant ainsi de laisser l'agence postale ouverte toute l'année.

Pour ce qui est des salaires et charges de ces deux agents sur la base des heures d'ouverture de l'APC et après déduction faite de la prime mensuelle versée par la Poste, le reste à charge mensuel pour la collectivité varie selon les mois entre 250 € et 425 €.

Rappelons que dans cette opération, nous sommes très éloignés du montant de 27.000€ qui nous avait été annoncé en 2017 comme étant le coût annuel que devrait supporter la collectivité pour le fonctionnement d'une agence postale communale.

Nous l'avons fait à un coût beaucoup moins important et nous en sommes plus que satisfaits.

Fiers d'avoir également créé cet espace mis au service de nos habitants et dont l'amplitude horaire pourra être adaptée en fonction des nécessités de nos usagers.



▶ TRAVAUX DE LA RUE DE LA POSTE

Les travaux de réalisation de la rue de la Poste et de l'aménagement de la place du 11 novembre programmés sur

le budget 2019 pour un montant de 260 000 € démarreront au premier semestre 2020.

Conscient de l'importance du coût des travaux, il nous est apparu plus prudent de finaliser le projet avec le bureau d'étude et les différents partenaires (le conseil départemental pour la

voirie, le Sieil pour l'éclairage public et la CCTV pour le réseau...) et d'appréhender au mieux les nuisances générées par l'ensemble de cette réalisation et de respecter les nombreuses contraintes techniques et administratives qui ne sont pas à négliger.

SÉCHERESSE

La requête de la commune de Saint Branchs contre l'arrêté interministériel du 27 septembre 2017 refusant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène « sécheresse/réhydratation des sols » pour l'année 2016 a été rejeté par le tribunal administratif d'Orléans en juin 2019 et condamne la commune à verser 300 euros.

En 2019, le président de l'Association des communes des zones argileuses (ACZA) (dont une adjointe de Saint Branchs est membre du bureau) et le président de l'association des sinistrés de la sécheresse d'Indre-et-Loire (ASSIL) ont été reçu par la mission sénatoriale d'informations sur la gestion des risques climatiques et l'évolution des régimes d'indemnisation. Ils ont plaidé pour :

- La reconnaissance de critères géotechniques et non seulement météorologiques,
- L'allongement des délais pour bénéficier de la reconnaissance de catastrophe naturelle
- La modification de la loi pour permettre une expertise judiciaire lors de la contestation de la non-reconnaissance de catastrophe naturelle, ainsi que les études de sol.



Une fois de plus, l'arrêté interministériel du 18 juin 2019 n'a pas reconnu la commune en état de catastrophe naturelle pour l'année 2018. Lors de la prochaine réunion de l'ACZA, la possibilité d'exercer un recours sera envisagée.

Concernant la sécheresse de l'année 2019, je vous invite à vous signaler en mairie afin que le maire puisse à nouveau faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour Saint Branchs.

VITESSE ET SÉCURITÉ

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique d'enregistrement des vitesses des véhicules. Installé sur différents axes routiers, l'analyse des données a permis de juger de la pertinence d'aménagements de voirie à déployer sur notre commune.



Les aménagements retenus pour 2019

- Création d'un plateau ralentisseur carrefour rue de BEL AIR et rue de la RAIMBARDIERE (septembre),
- Mise en place d'un ralentisseur trapézoïdal à l'angle de la rue des AFN avec changement de priorité (septembre).

Autres aménagements

- Création de stationnement minute Place du 11 Novembre et du 8 Mai (en septembre)
- Création d'une place PMR (personne mobilité réduite) au complexe salle des fêtes / gymnase
- Mise en conformité de l'éclairage public au lotissement des AUBUIS et rue du CEDRE et installation de luminaires place de la LIBERTE
- Matérialisation au sol des arrêts de bus scolaire dans les hameaux

Interdiction de stationner sur les trottoirs

Une augmentation des stationnements des véhicules sur les trottoirs, cheminements piétons et sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite a été constatée dans l'agglomération.

Je vous rappelle que :

Ces stationnements constituent des infractions au Code de la Route qualifiés de stationnements très gênants et sont réprimés par des amendes de 135 euros (article R.417-11 du Code de la Route).

J'en appelle à votre civisme.

► DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

Le décret du 19 décembre 2018 donne l'obligation à tous les établissements recevant du public (ERP) de se doter d'un DAE (défibrillateur automatisé externe). Bon nombre de ces établissements sont sous la responsabilité de la commune notamment les infrastructures sportives et les écoles. S'inscrivant toujours dans une démarche de prévention, la municipalité a décidé d'acquérir des défibrillateurs via un plan de dotation sur 2 ans. Ce plan permettra de disposer d'un nombre suffisant répondant aux besoins de la population et des associations (3 pour l'année 2019).



« De nombreuses études scientifiques ont montré que la défibrillation automatisée externe (DAE) améliore la survie des patients victimes d'un accident cardiaque. On estime ainsi qu'en France 3 000 à 4 000 vies pourraient être sauvées chaque année. »
Conseil Français de Réanimation Cardio-pulmonaire (CFRC).

► PROJET DE RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Des négociations sont en cours avec la société « Espace funéraire Chottin » afin d'installer une résidence funéraire de deux salons minimum avec la création éventuelle d'une salle de cérémonie omni culturelle sur un terrain communal proche du cimetière. Lors du conseil municipal de juillet dernier, les élus ont voté à l'unanimité un avis de principe afin que le maire continue de travailler sur ce projet.

► STADE DE FOOTBALL

Le FC Etoile Verte a su nous honorer de moments exceptionnels tout au long de cette année et c'est chose faite, le club monte en 2^{ème} division.



Le stade de notre commune n'est pas à la hauteur de ces résultats. En effet, aujourd'hui, le terrain est impraticable et les matchs ont tous lieu sur la commune de Sorigny.

Après échange avec les représentants du club, le conseil municipal a décidé de restaurer le stade par des travaux :

- Rénovation du grand terrain (grattage, sablage, carottage et roulage)
- Investissement dans un forage qui est réalisé à ce jour afin de l'irriguer régulièrement
- Clôture de la parcelle pour éviter toute intrusion.

Ces travaux auront lieu en Septembre/Octobre 2019 pour un montant global de 27 945 €.

Cette rénovation bénéficiera également à l'association ULTIMATE qui s'entraîne régulièrement et à nos écoliers lors des pratiques sportives et scolaires.

► PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

PSC 1

La formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Nous avons considéré qu'il était important que nos bénévoles des associations puissent porter secours à tous moments. Avec la participation financière de la commune, 18 bénévoles ont pu en bénéficier. Une 2^{ème} session aura lieu à l'automne.



APE

L'APE regroupe des parents d'élèves bénévoles de l'école primaire. Elle organise différentes manifestations et actions visant à agrémenter le quotidien ludique et culturel des enfants. Grâce aux bénéficiaires, elle participe au financement des différents projets pédagogiques de l'école.

Les différentes actions de l'APE en 2018 - 2019

- le 8 septembre 2018, le **Forum des Associations** où l'APE propose crêpes et boissons, et présente bien sûr l'association. Attention l'année prochaine nous pourrions vous proposer de quoi vous restaurer...
- le 14 septembre 2018, l'**Assemblée Générale** qui a permis d'accueillir 6 nouveaux membres cette année.
- le 6 octobre 2018, une **Journée Jeux** en collaboration avec l'ALSH, afin de partager un moment en famille. L'après-midi s'est terminé par un grand jeu de piste dans le bourg autour des Contes et Légendes
- le 21 octobre 2018, la **Journée Cohésion** qui a permis à tous les membres de préparer cette année en force autour de Foot Bulles et de Laser Games, et bien sûr d'un bon repas,
- le 25 novembre 2018, la **Bourse aux Jouets** qui s'est déroulée comme tous les ans au gymnase, nous essayerons dorénavant de vous la proposer un peu plus tôt afin d'avoir moins froid...
- le 16 décembre 2018, vous avez répondu nombreux à **notre premier Marché de Noël** sur la place de l'Oratoire. En collaboration avec les Elfes et la Mairie, différents artisans étaient présents, ainsi que l'école et les Bidouilleuses Apéistes, nous proposons une savoureuse tartiflette et du vin chaud qui ont fait venir le Père Noël.
- le 21 décembre 2018, le **Spéctacle de Noël** pour nos écoliers. Entièrement financé par l'APE, " Cerise et Clémentine " nous ont fait monter dans leur grenier à la recherche d'une " trompette qui brille et qui péte ". Le Père Noël en a profité pour apporter des bonbons



à chacun, ainsi que des cadeaux dans chaque classe.

- le 26 janvier 2019, la **Boum** avec entrée réservée aux enfants de l'élémentaire. A l'abri des regards, nos écoliers ont dansé au rythme de la musique accompagné par Jessica, et découvert des tours de magie avec Jérémie.
- le 6 avril 2019, la **Chasse aux Oeufs**, les enfants doivent récolter des bouchons dans la plaine de St Branchs, avec en récompense de bons chocolats de Pâques. Cette année la nouveauté était la course d'orientation dans le Bourg pour les plus grands, une grande réussite qui sera proposée l'année prochaine...
- le 16 mars 2019, le **Loto** organisé cette année à la salle des fêtes de St Branchs. Attention l'année prochaine nous nous délocalisons à Esvres pour vous accueillir plus nombreux...
- le 22 juin 2019, la **Fête de la Musique**, en collaboration avec le Brachio, sur la place de l'Oratoire pour la deuxième année. Nous avons proposé de la fêter tous ensemble autour de boissons, grillades, frites et toujours nos crêpes, au son d'un DJ.
- le 29 juin 2019, la **Kermesse**, qui malheureusement cette année était sous le signe de la canicule. Malgré l'annulation du spectacle des enfants pour leur sécurité, nous vous avons proposé de nous retrouver en soirée pour finir cette année autour de jeux, et de notre repas en vous proposant de la paella (cuisinée par Mr Bonnet et son équipe) et des grillades. Vous avez répondu présent, et nous vous en remercions...

Vous l'aurez deviné, l'APE met tout en œuvre pour proposer différents événements pour amuser les petits et les grands enfants de la commune, et constituer des recettes qui financent différents projets scolaires.

Cette année l'APE a versé les 4 000 euros de recettes 2018/2019 pour la venue de "Plumes d'Afrique", l'achat de livres pour les bibliothèques scolaires, l'achat de cadeaux de Noël, le Spectacle de Noël, la participation au voyage scolaire de la classe de neige, et aux voyages de fin d'année.

Comme chaque année, l'APE cherche de nouveaux parents pour rejoindre notre équipe dynamique. Pour cette nouvelle année scolaire 2019/2020 l'Assemblée Générale aura lieu le Vendredi 13 Septembre 2019.

Pour nous rejoindre, c'est très simple, contactez-nous par email à apestbranches@gmail.com

N'oubliez pas notre page Facebook : APE Saint-Branchs

A bientôt !

Pour 2019/2020 quelques dates

- Bourse aux jouets : 10 Novembre 2019
- Marché de Noël : 15 Décembre 2019
- Spectacle de Noël pour l'école : 20 Décembre 2019
- Boum à la salle des fêtes : 11 Janvier 2020
- Carnaval : 21 Mars 2020
- Chasse aux Œufs : 4 Avril 2020
- Loto à la salle des Fêtes d'Esvres : 10 Avril 2020
- Fête de la musique : 20 Juin 2020
- Kermesse : 27 Juin 2020

▶ NAISSANCE DE L'ASSOCIATION LES ARTS BRAN'CHOIX

Pendant plus d'un an, nous avons travaillé sur un projet d'une seule entité entre l'association Loisirs 2000 et l'association Familles Rurales.

Ce projet a été validé lors de nos Assemblées générales en Juin 2019.

L'association Familles Rurales souhaitant s'affranchir de la fédération, réalise une fusion-absorption avec l'autre association culturelle active de Saint-Branchs, Loisirs 2000. La mutualisation de nos compétences née d'une volonté à perdurer des activités sur la commune permettra de proposer un maximum d'activités culturelles, sportives et de loisirs selon les besoins des familles de la commune ainsi qu'une ouverture sur l'intergénérationnel dans nos activités et nos projets.

Elle permettra également par voie de conséquence de conserver tous les emplois qui s'y rattachent.

Cette fusion/absorption donnera naissance à l'Association Les Arts Bran'choix à compter du 1^{er} septembre prochain.

Retrouvez-nous lors du prochain forum pour découvrir l'ensemble de nos activités.

▶ LOISIRS 2000, CE N'EST PAS FINI C'EST DIFFÉRENT

Loisirs 2000 a été créé en 1994 et depuis, cela a été un défilé d'activités différentes selon les années, des rencontres humainement enrichissantes, des découvertes manuelles et culturelles, un petit noyau de bénévoles toujours présents malgré le temps qui passe, de nombreux salariés et intervenants externes qui ont tous donné le meilleur pour vous proposer des cours de qualité, beaucoup de participants enfants et adultes

Merci aux personnes qui ont créé cette association ainsi qu'aux personnes qui y ont, à un moment, consacré un peu de leur temps mais on ne pouvait plus assurer le fonctionnement de l'association à deux membres, c'est pourquoi nous avons proposé une dissolution de l'association et l'apport des actifs (trésorerie et divers matériels) à une autre association de la commune Familles Rurales qui a ensuite changé ses statuts et ensemble réunis nous devenons une nouvelle entité «Les Arts Bran'choix» !

Le nombre d'activités proposées par l'association étant important, il nous importait que celles -ci puissent perdurer sur la commune !

Monica et Jean Philippe

Nous contacter

lesartsbrancoix@gmail.com

activites-lesartsbrancoix@gmail.com



brancoix.lesarts.1

Notre site : <https://lesartsbrancoix.fr>



DATES À RETENIR

- **Le 7 Septembre 2019**
Forum des Associations (Salle des Fêtes)
- **Du 16 au 19 Décembre 2019 :**
Portes Ouvertes de la Gym et Danse
- **Samedi 13 Juin 2020 :**
Spectacle Gym et Danse
- **Dimanche 14 Juin 2020 :**
Représentation Musique et Théâtre

▶ LE FORUM DE NOS SENIORS

Nos séniors seront présents le jour du Forum. Ils vous présenteront sur leur stand le projet «Part'Agé».

Vous séniors qui souhaitez adhérer à ce projet, n'hésitez pas à venir vous inscrire auprès d'eux.

Vous pourrez également trouver sur leur stand, la pêche à la ligne pour le plaisir de vos enfants !!! Le profit de cette pêche servira à financer leur prochaine sortie prévue le 21 Septembre.

▶ LE PROJET YARN BOMBING DÉCORONS LA VILLE

Le Yarn Bombing, ou graffiti tricot, est une forme d'art urbain, à la portée de tous. Le principe est de tricoter des grands carrés ou des écharpes et de les assembler pour habiller un petit bout de ville (arbre et/ou mobilier urbain).



Toute personne volontaire peut participer, en tricotant ou en faisant don de pelotes de laine. Des caisses seront mises à la disposition des habitants à la mairie : une pour déposer des carrés ou écharpes de laine, une pour déposer des pelotes de laine.

La commission Séniors de l'Association Les Arts Bran'choix sera responsable du projet. L'objectif est d'habiller un quartier de Saint Branchs en tricot pour la foire à l'oignon qui aura lieu en Avril 2020.

LES AMIS DE LA NATURE

Les amis de la Nature, c'est le club de randonnée.

En marche traditionnelle le mardi matin 8 – 10 – 12 ou 14 Km, selon le lieu de la rando, les capacités et les affinités de chacun.

Nous réfléchissons à la possibilité d'organiser des marches pour les familles, regroupant les parents et les enfants certains week-ends.

En marche nordique, le samedi matin, avec deux animatrices qui encadrent un groupe d'une vingtaine de marcheurs. Deux nouveaux encadrants doivent bientôt venir renforcer l'équipe et permettre d'avoir une activité en dehors des week-ends.

Contact : jeanpierrethibault37@orange.fr

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

dimanche
20
octobre

A partir de 8h

Brevet du Randonneur
Tourangeau (BRT)
42 Km

Diplôme du Marcheur
Tourangeau (DMT) 22 Km

A partir de 9h
Randonnée encadrée de 10 KM

A partir de 14h
Randonnée encadrée de 12 KM

samedi
4 avril
2020

Semi
nocturne avec repas
à la Grange Dimière
de Montchenain
Départ à 19h00
pour 15 Km
Départ à 19h30
pour 10 Km



BADMINTON

Les fous du volant vous proposent une pratique du badminton aussi bien en loisir qu'en compétition.

Pour les adultes loisir :

cotisation 60 euros

Pour les adultes compétiteurs

(Interclub) : 70 euros

Lundi : 18h - 22h

Vendredi : 18h - 20h30

Pour les Primaires : cotisation 90€

Encadrant : Damien

Mercredi : 10h30 - 12h

Pour les collégiens : cotisation 90 euros

Encadrant : Damien

Lundi gymnase Cormery : 17h - 18h30

Samedi : 11h - 13h

Contact :

Anne Perroit 06 26 57 16 58



BASKET



Pour une reprise en douceur, nous accueillons les joueurs ou futurs joueurs de 4 à 15 ans le samedi 31 août, et le mercredi 4 septembre de 14 à 16 h pour des essais avant inscription en attendant le forum traditionnel du samedi 7 septembre au gymnase.

A partir des 10 et 11 septembre, nous reprenons les entraînements le mardi de 18h à 19h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30 si tout va comme prévu.

Pour tous changements et renseignements nous contacter au : 06 78 78 75 43

ou assb.basket37@wanadoo.fr.

Quant aux plus de 18 ans, la rentrée sera le vendredi 13 septembre à 21h.

Contacter le 06 63 66 46 26

► COIN DES MOTARDS

L'association « LCDM – Le Coin des Motards » est née fin janvier 2019. Elle pour objet les loisirs et manifestations liés aux usages de la moto (cylindrée à partir de 125 cm³) et vise à s'impliquer dans diverses activités :

- organisation de sorties moto
- organisation et gestion de toute action de sensibilisation, de perfectionnement, améliorant la sécurité routière, le comportement ainsi que la cohabitation des divers usagers de la route
- organisation de manifestations diverses au sein de la commune (soirées, concours, vide greniers,...)
- appui, si besoin, aux autres associations communales pour leur manifestation

L'association est ouverte aux motards, aux véhicules 3 roues type Can-Am et à toute personne non motarde attirée par le milieu motard, par la simplicité et par la convivialité.

Fondée par 3 personnes, l'association compte aujourd'hui 35 membres.

La 1^{ère} sortie a été réalisée le 11 mai 2019 sur la journée (sur inscriptions). Elle a regroupé 56 participants qui se sont élancés en direction d'Azay le Rideau puis Villandry pour une pause repas. Les motards ont ensuite repris la route en



direction de Langeais, Pernay, Luynes, Veigné pour un retour sur Saint Branchs. La journée s'est clôturée par un apéritif dinatoire avec une satisfaction unanime des participants.

Merci aux membres non motards qui ont oeuvré toute la journée pour les préparations matérielles.

Nous tenons également à remercier Francine LEVEQUE du Cyber Tabac de St Branchs pour son aide précieuse en prêt de divers matériels.

La 2^{ème} sortie s'est effectuée le 7 Juillet 2019 après midi sans inscriptions préalables. Elle a regroupé une trentaine de personnes. Les motards ont fait route vers Chaumont sur Loire (41) en passant par Amboise, Montrichard, Le Liège puis Tauxigny.

Le 9 Juillet dernier, les membres se sont réunis afin de préparer leurs prochaines animations et plus particulièrement l'après-

midi du samedi 14 septembre 2019 qui se déroulera en 2 temps.

La 1^{ère} partie (à partir de 15h) permettra à tout à chacun de venir taquiner le cochonnet au travers d'une pétanque sur les terrains de la plaine de loisirs. Puis, en fin d'après-midi (à partir de 19h30), un show musical sera donné en plein air par notre chanteuse Saint Branchoise « Sauvage » accompagnée de son looper (appareil musical permettant des arrangements vocaux). Des points de restauration seront à disposition tout au long de l'après midi et de la soirée pour passer un agréable moment. Quant aux prochaines sorties moto, les dates sont d'ores et déjà retenues pour la fin d'année 2019 et 2020.

Enfin, les 5 et 6 octobre 2019, l'association LCDM sera présente aux côtés de l'association « Dans les Yeux de Zoé » pour lui apporter un appui technique dans le cadre de son animation « Tour de l'Indre et Loire à vélo pour Zoé ».



Photo : Le Bureau LCDM

Président :
Sébastien LUMET (à gauche)
Vice-Président :
Benjamin GILLIER (au milieu)
Trésorier/Secrétaire :
Mathieu JOUANNET (à droite)

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter
l'association à
lcdmotard@gmail.com

@lcdm37320



ÉQUITATION

Le centre équestre du Noyer qui se situe à La Piardière à 5 min du centre-ville vous propose de nombreuses activités tournées autour du poney et du cheval dans un environnement verdoyant avec de nombreux herbages, de grandes carrières, un manège et un club-house chauffé.



Le centre équestre du Noyer propose des cours et des animations pour tous à partir de 3 ans. Du débutant au cavalier confirmé voulant faire du concours vous trouverez certainement un cours qui répond à vos attentes. Nous avons pour cela des poneys et des chevaux qui vivent au pré l'été et au box l'hiver. Les monitrices Julie et Maeva seront enchantées de vous faire découvrir les nombreuses activités pratiquées aux écuries : dressage, saut, balade, jeux, horse-ball, pony-games, travail à pieds, cross et bien plus encore.

Pendant l'année, nous assurons des cours tous les jours sauf le jeudi. Le dimanche est réservé aux anniversaires, aux animations et aux concours. Pendant les vacances, vous avez la possibilité de faire des stages en journée ou de suivre des cours du soir.

Le centre équestre du Noyer prend également des chevaux et des poneys en pension.

06 12 54 99 37 ou 06 22 43 57 41

cedunoyer@yahoo.fr et [@ecuriedunoyer](https://www.instagram.com/ecuriedunoyer)

FOOTBALL



Bonne reprise à tous !

C'est parti pour une nouvelle saison 2019 – 2020 avec nos fidèles supporters.

Le mot du Président

Le poste de Président est une responsabilité, une mission, des challenges qui se relèvent avec des équipes de bénévoles, des sponsors, des partenaires, des entraîneurs, des joueurs sur lesquels je peux compter et m'appuyer. Comme je le rappelle FC Etoile Verte est une image importante pour les 2 communes.

Reprise des activités

École de Foot

U7/U9 : Reprise mercredi 11 septembre 2019 de 17h à 18h30. Tous les mercredis aux mêmes horaires.

U11/U13 : Reprise jeudi 5 septembre 2019 de 18h à 19h30. Entraînements tous les mardis et jeudis

U15 : Entente avec Montbazou. Lundi et Mercredi : Horaires à définir

3 équipes Seniors : 1^{ère} Division, 4^{ème} Division et 5^{ème} Division

Equipe loisirs FSGT à 8 : Match tous mercredis.

Vétérans + 35ans : match tous les vendredis.

A noter que dès la réception de la Salle Multi Activités à Saint Branchs, une section championnat FUTSAL sera créée par l'Etoile Verte.

Rendez-vous au forum le 7 septembre 2019 de 10h à 17h sans interruption.



Renseignements sur l'ensemble de nos activités
M. COSNARD :
06 08 10 57 66

JUMELAGE

Une année de transition

Comme chaque année, certains de nos artistes se sont rendus en Mai à la journée des arts à St Martin de Boscherville, ravis d'y trouver à la fois une ambiance chaleureuse avec un accueil sans faille.

L'armada a séduit ceux et celles qui s'y sont rendus et notre Président Boshervillais avait orchestré de main de maestro notre week end normand.

Nous espérons pouvoir les accueillir cet automne pour une ballade culturelle, autour du thème de Camille Claudel avec une fin de soirée aux wagons, lieu de rassemblement par excellence.

Du côté Portugais, nous avons été reçus par le nouveau Maire de Villa chã à qui nous avons renouvelé notre envie de signer ce jumelage.

Des flyers ont été édités pour distribution à la population et nous attendons un retour de leur part pour le mois de septembre.

Au-delà de ce délai, sans évolution de leur part,

nous serons amenés à changer de destination pour ce futur jumelage.

Bien évidemment les cours de portugais reprendront à la rentrée, nous serons présents pour la journée des associations de septembre.

Merci à tous ceux qui aimeraient venir nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

▶ PÉTANQUE

Club affilié à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal).

Initiation à la pétanque, amateur ou professionnel, peu importe venez nous rejoindre. Vous aimez la pétanque alors vous allez adhérer la pétanque.

Catégorie: Benjamin, Minime, Cadet, Féminine, Sénior, Vétéran.

Alors venez nous retrouver au Forum, nous serons présents et heureux de vous recevoir.



saintbranchspetanque@orange.fr

Raphaël PUAUD
Président de L'AS
Saint Branchs Pétanque
06 28 70 71 97

▶ TENNIS



INSCRIPTIONS

Samedi 7 septembre 2019 lors du forum des associations de 10h à 16h.

École de tennis le jeudi :

- 1^{er} groupe de 18h à 19h
- 2^{ème} groupe de 19h à 20h

Pour plus de renseignements :
02 47 26 33 98

▶ TIR À L'ARC

LES ARCHERS DE L'ÉCHANDON

Ecole Française de Tir à l'Arc (affiliée FFTA)

AS SAINT-BRANCHS

Agrément Jeunesse et Sport n° 37 S 236



Entraînement le mercredi soir à la salle omnisport de Saint-Branchs :

De 18h00 à 19h15 pour les jeunes archers débutants.
De 19h15 à 20h30 pour les jeunes archers confirmés.
De 20h30 à 22h00 pour les adultes.

L'encadrement est assuré par 3 entraîneurs fédéraux diplômés FFTA.

Les 3 premières séances sont sans engagement afin de vous faire découvrir notre sport.
Prêt du matériel.

Rendez-vous en septembre au Forum des Associations. Les inscriptions sont possibles pendant les séances d'entraînement.

Renseignements :

Pascal DUPART
06 33 71 15 50
Emmanuel FOREST
06 29 09 73 60
Charles MASSOTEAU
06 13 11 06 88

▶ SYNDICAT DE CHASSE

Notre assemblée générale pour la saison 2019/2020 aura lieu le samedi 14 septembre 2019 à 9h30 salle des réunions.

Les sociétaires, fermiers et actionnaires sont convoqués munis du permis de chasse, du timbre et de leur assurance obligatoire. Les propriétaires sont invités en fin de matinée pour le paiement des terres.

Pour les chasseurs absents cette journée-là, une permanence sera tenue pour valider les documents le vendredi 20 septembre à partir de 16h30 à la salle des réunions.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser aux membres du bureau.



TRANSPORT SCOLAIRE

La compétence du Transport Scolaire a été reprise par la Région Centre Val de Loire, déléguée à La Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre depuis deux ans. Malgré ce changement, l'association des Transports Scolaires de St Branchs gérée par des parents bénévoles a décidé de poursuivre son action.

En effet, notre connaissance du terrain nous permet d'aider la CCTVI à adapter au mieux les trajets.

Notre connaissance des enfants et de leurs familles nous permet de réagir rapidement en cas de besoin ou de relayer différentes informations.

Cette année, nous avons participé à la modification de certains trajets pour améliorer le confort et la sécurité de tous. Nous avons également participé à la signalisation des arrêts.

Pour l'année prochaine, nous envisageons de continuer dans ce sens.



Nous réfléchissons pour améliorer le quotidien de nos enfants, leur sécurité notamment à l'attente du bus.

Pour que l'association puisse perdurer, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Vous pouvez nous contacter via la Mairie ou via l'adresse mail de l'association. Notre assemblée générale se tiendra en début d'année scolaire. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Présidente :
Pirault Virginie
Vice-présidente :
Labro Elizabeth
Secrétaire :
Vincent Dominique
Trésorière :
Demay Valérie

ats.saintbranchs@gmail.com

ULTIMATE ET DISC-GOLF

Des juniors en progression constante & un titre national !

Nos juniors ont connu une très belle année qui s'est terminée en apothéose à Domont (95) avec un titre de champion de France de l'esprit du jeu (Fairplay). Belle récompense pour nos joueurs et leurs entraîneurs. Un grand MERCI à Philippe, Julien et Vincent pour leur investissement personnel et l'état d'esprit qu'ils transmettent à nos jeunes.

En plus de ce titre nos U13 sont également cette année :

- Vice-champion régional en salle
- Champion de région en extérieur
- 3^{ème} au championnat de France pour lequel ils ont donc remporté le titre de l'esprit du jeu.

Prochaine échéance pour nos jeunes à Royan les 21 & 22 Septembre prochain, pour le championnat de France sur sable.

Les adultes maintiennent le CAP vers la bonne humeur, mais au niveau régional pour l'année à venir.

Le disc-golf devrait prendre un peu plus d'importance cette année, avec l'étude d'un projet de parcours de 9 trous autour du site de la piscine... à suivre...

Comme chaque année nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui veulent s'essayer au lancé de disque dès le mois de septembre aux horaires ci-contre :

Contacts :

Président : Benjamin CHRÉTIEN (06 74 39 73 69)

Trésorier : Vincent LESOULT (06 11 42 16 01)

Secrétaire : David FRESNEAU (06 66 86 89 22)

Jeunes :

Mardi de 17h45 à 19h00 au stade.

Samedi matin 10h30 à 12h00 soit au stade à St-Branchs, soit à Joué-Lès-Tours.

Adultes :

Mardi soir de 20h45 à 22h45 au stade ou en salle entre Novembre & Février.

Ultimate :

Sport mixte, sans contact, auto-arbitré et guidé par le fairplay, dont le principe est de marquer un point en attrapant le disque dans l'embut adverse.

Disc-golf :

Sport de nature, dont le principe est le même que le golf mais avec un disque à la place de la balle et des corbeilles à la place des trous.



▶ UNC-AFN



Pour les anciens combattants
Cérémonie du souvenir
le 11 novembre 2019
à 11h

Nous sommes à la recherche de militaires de carrière d'anciens militaires et d'anciens appelés du contingent qui souhaitent rejoindre notre association.

M. Koch, Président
des anciens combattants

▶ LES WAGONS

Participation au forum des associations du 7 septembre avec :

- Une visite des wagons à 11h et à 14h30
- Un atelier pour adulte découverte de la pratique théâtrale (d'une durée de 30min), animé par Simon Delorme
- À 15h, une lecture de textes écrits à l'occasion des ateliers d'écriture animés par Laetitia Testard.

Représentation de l'atelier théâtre adulte 2018/2019 le vendredi 13 septembre à 20h30.

Lancement de saison des Wagons le samedi 21 septembre à partir de 19h. Exposition de Philippe Voisard et concert « Livrer pagaille » de Léo Haag.

Atelier d'écriture dans un café le samedi 28 septembre sur le thème : humour noir, rire jaune animé par Laetitia Testard.

Reprise des cours de théâtre le mercredi 2 octobre de 19h à 21h avec Simon Delorme. (Première séance d'essai gratuite).

Vous pouvez vous procurer le programme de la saison culturelle 2019/2020, chez les commerçants et là a mairie de Saint-Branchs.

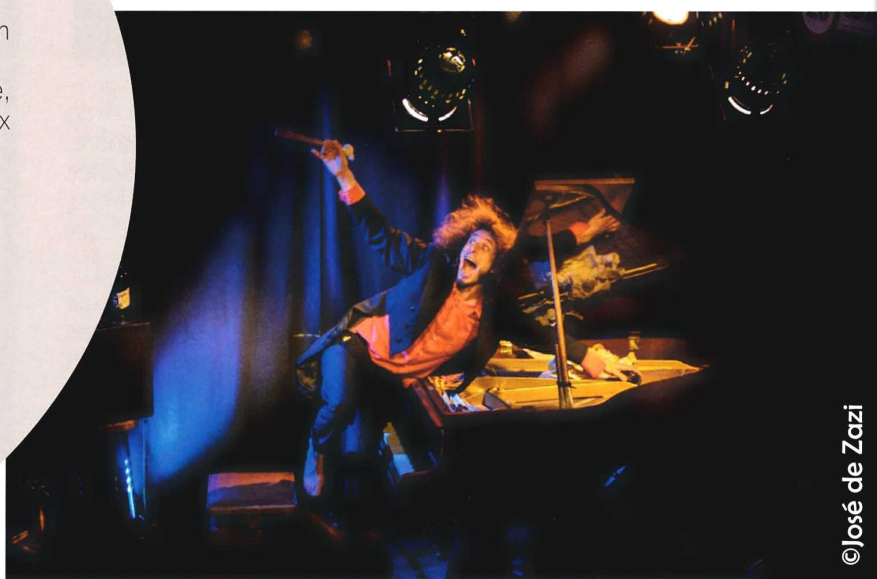
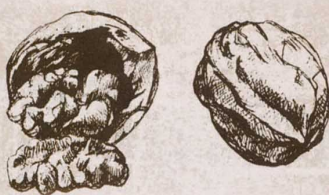
<http://leswagons37.wixsite.com/wagons>
02 47 59 43 53

▶ LES Z'AMIS EN FÊTE

DIMANCHE 13 OCTOBRE
FOIRE AUX NOIX

Animation musicale dans les rues.
Le prix du mètre est de 2 € minimum et le maximum est de 5 mètres.
Vente sur place de bernache, châtaignes grillées et des tartes aux noix ainsi que des pavés aux noix.
Repas sur place avec barbecue.

Réservation au : 06-87-38-60-06
Karine Donne



© José de Zozi

▶ DON DU SANG

Nous vous rappelons les dates des deux prochaines collectes de don de sang à Saint Branchs

Samedi 5 octobre 2019

Samedi 25 janvier 2020

de 9h00 à 12h00 à la Salle des Fêtes.



SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Dans le cadre de la mise en conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) des travaux sur le réseau informatique doivent être effectués à la mairie.

- Remplacement du câblage informatique et prises réseaux aux normes.
- Déplacement de la baie informatique.
- Déplacement du serveur dans une pièce sécurisée.
- Sécurisation du serveur avec une sauvegarde externe des données (Cloud).
- Mise en conformité des ordinateurs (Windows10, Antivirus, pack office ...).



Cette mise en conformité au RGPD sera confiée à une société informatique avec une maintenance.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Touraine Vallée de l'Indre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PANNEAU LUMINEUX

La communauté de communes met à disposition de chaque commune, un panneau lumineux qui sera alimenté d'informations communautaires et intercommunales pour l'essentiel mis également d'informations communales. Le coût de cette installation est de 15 000€ à la charge de la communauté de communes. La municipalité prend uniquement à sa charge les coûts de raccordement électrique. Ce panneau sera installé place du 11 novembre en face de la boulangerie.

PISCINE DE ST BRANCHS

Une série de travaux d'entretien et de maintenance a été engagée en mai 2019 juste avant l'ouverture de la piscine au public. Des travaux de rénovation seront engagés à l'issue de sa fermeture, afin de pouvoir disposer d'une infrastructure qui soit dans un bon état lors de son transfert au 1^{er} janvier 2020 auprès de la commune.

SALLE MULTI ACTIVITÉS (SMA)



Le projet de construction de la salle multi activités (SMA), voté à l'unanimité par le conseil communautaire, suit son cours.

Ainsi, le 24 juillet, la première réunion, avec l'ensemble des entreprises retenues, a eu lieu dans les locaux de la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI).

Lors de cette réunion, plusieurs points ont été arrêtés :

- Les travaux de terrassement commenceront début septembre.

- Le plan d'implantation du chantier est fixé au 26 septembre.
- La commune, accompagnée par la CCTVI, s'occupe des raccordements de gaz et d'électricité.

Cet équipement, attendu depuis longtemps par nos associations sportives, sera livré au cours du deuxième trimestre 2020.

Dans l'attente de vous informer de l'évolution du chantier, bonne rentrée sportive.

L'AGENDA

7 SEPTEMBRE

- Forum des associations de 10h à 17h

6 OCTOBRE

- Défilé Des Compagnons des Devoirs Unis



13 OCTOBRE

- Foire aux noix

11 NOVEMBRE

- Cérémonie

16 NOVEMBRE

- Repas des Aînés

6 DÉCEMBRE

- Téléthon

@ SAINT-BRANCHS

Tirage : 1500 exemplaires
Directeur de la Publication : Patrick NATHIE

Rédaction : James RIO
Photographies : mairie de Saint Branchs
pixabay - freepik - kaboompics - jcomp
asier_relampagoestudio - vectorpocket
janoon028 - nikitabuida - frimufilms
Réalisation : cré@telier
Impression : LGI

